Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

**Band:** - (2014) **Heft:** 2061

**Artikel:** Fragiles vaccins : un outil essentiel et pourtant menacé de toutes parts

Autor: Escher, Gérard

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-1012838

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 17.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## **Fragiles vaccins**

Un outil essentiel et pourtant menacé de toutes parts

Gérard Escher - 02 December 2014 - URL: http://www.domainepublic.ch/articles/26926

Lu sur un blog: l'Agence italienne du médicament (AIFA, Agencia Italiana del Farmaco) interdit l'utilisation de deux lots d'un vaccin contre la grippe (Fluad).

Plus de 65 millions de doses de ce vaccin produit par Novartis ont été distribuées depuis 1997. Le retrait est ordonné après la mort de trois personnes qui venaient d'être vaccinées. Nouvelle banale sans doute. Mais dans l'esprit des gens, le vaccin est supposé coupable. C'est pourquoi un second communiqué de l'AIFA rappelle que le retrait de deux lots a été prononcé par mesure de précaution; mais il n'y a pas de preuve directe de toxicité et il faut continuer de se faire vacciner.

L'incident nous rappelle aussi que la production des vaccins reste très délicate; il s'agit de produits biologiques dont l'élaboration implique animaux, œufs ou cultures cellulaires. Une vigilance millimétrique, lot par lot, est donc de mise.

# Novartis se débarrasse des vaccins

Curieusement, le blog accompagne son information d'un lien vers la <u>vente</u> par Novartis de sa division vaccin contre la grippe à l'Australien CSL pour 275 millions de dollars. Ce printemps, Novartis s'était déjà désinvesti de la plus

grande partie de Novartis Vaccines, cédée à Glaxo SmithKline (GSK) pour 7,1 milliards de dollars. Mais la multinationale bâloise avait conservé la section vaccin antigrippe où elle avait réussi une percée technologique. En effet, en juin de cette année, on annonçait fièrement que l'administration américaine (FDA) avait pour la première fois approuvé la production d'un vaccin antigrippal par culture cellulaire et non à partir d'embryons de poulets.

Tout ceci pour céder le vaccin six mois plus tard à CSL... Les vaccins sont souvent impopulaires (aux USA notamment), risqués (exemple italien) ou peut-être pas assez rentables: bref, Novartis échange ce secteur contre celui de l'oncologie, une valeur sûre.

Peut-être se souvient-on de l'Institut sérothérapique et vaccinal suisse Berna. Berna se fit un nom international dans la production de vaccins (variole, diphtérie, choléra, polio, typhus, méningite, hépatite, grippe) et occupait 850 collaborateurs, avant son acquisition par le néerlandais Crucell en 2004, lui-même absorbé par Johnson&Johnson (J&J) en 2011.

Pour l'anecdote, l'an passé les citoyens de Köniz emmenés par leur maire <u>prenaient l'initiative</u> en vote populaire de dézoner une vaste zone agricole pour signaler les bonnes dispositions communales envers Crucell/[&], pour le cas où celui-ci déciderait d'agrandir l'usine suisse. Hélas, deux mois à peine après le vote favorable du peuple, [&] annonçait l'arrêt des activités de production. Heureusement qu'entre-temps une jeune entreprise de biotech californienne, Paxvax, a fait l'acquisisition de la vaccinologie de J&J et décidé de rester en Suisse et d'y produire le vaccin Vivotif (antityphoïde).

### Fragilité en Suisse

La situation suisse est fragile aussi. La nouvelle loi sur les épidémies a été approuvée par le peuple en septembre 2013 et entrera en vigueur début 2016. Elle ne prévoit pas de vaccinations par la contrainte.

Les cantons peuvent déclarer des vaccinations obligatoires pour certaines catégories de personnes, par exemple dans des services hospitaliers sensibles, afin de protéger les patients. Un refus de vaccination peut entraîner une réaffectation dans un service moins critique. En 2012, les Hôpitaux universitaires de Genève ont réalisé un audit qui révélait qu'un employé sur cinq n'était pas vacciné contre la grippe. La même année, une étude comparative suggérait que nos médecins généralistes

sont les moins enclins à rappeler à leurs patients l'importance de la vaccination antigrippale: la moitié d'entre eux ne faisait pas de rappel du tout, et seuls 13% (contre 65% au Royaume-Uni) disposaient de moyens électroniques pour l'effectuer.

L'AIFA rappelle que chaque année <u>la grippe tue 8'000</u> <u>personnes</u> en Italie – soit plus que l'actuelle épidémie d'Ebola. En Suisse, le coût social de la grippe est estimé à 300 millions de francs par année et quelque 1'500 personnes meurent de complications de la grippe.

La vaccination contre la grippe est contestée, pour de bonnes raisons (on n'a effectivement pas encore développé le vaccin optimal) et pour de moins bonnes, tel l'incident évoqué en début d'article. Ce débat ne devrait pas occulter l'immense apport des vaccins au bien-être de l'humanité. Et que la grippe de 1918 a fait plus de morts que la première guerre

mondiale.

L'Agence italienne du médicament a publié encore deux notes à la suite de celle citée en début d'article. La première remet dans leur contexte les douze décès au total – de provenances diverses – qui lui ont été signalés et pourraient ou non être en lien avec la vaccination antigrippale. La seconde explique que rien d'anormal n'a été trouvé dans les deux lots incriminés. L'affaire suit son cours.